

# LE mag

L'actualité de Charlieu-Belmont Communauté

p. 5, 6, 7, 8

Dossier économie

**Charlieu-Belmont  
Communauté  
à vos côtés  
pour vos projets**

*“La ligne d’arrivée  
est franchie pour  
la voie verte !”*

Juin 2018



Charlieu-Belmont  
COMMUNAUTÉ

## Sommaire

p. 3

Finances

p. 4

Services  
à la population

p. 5-6-7-8

Dossier économie:  
Charlieu-Belmont  
Communauté  
à vos côtés pour  
vos projets !

p. 9

Plan Climat

p. 10

Services  
à la population

p. 11-12

Tourisme :  
voie verte

## Edito

René Valorge

Président de  
Charlieu-Belmont Communauté

L'action volontariste que nous portons depuis le début du mandat porte ses fruits. En nous attaquant à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, nous avons dégagé des capacités d'autofinancement qui nous permettent d'investir pour la population et l'attractivité du territoire, sans laisser déraiper la dette et sans alourdir la fiscalité tant des ménages que des acteurs économiques : maison des services, fibre optique, voie verte, cabinet dentaire, maison médicale, ludothèque, médiathèque... Cette ligne de conduite sera maintenue, avec la volonté de poursuivre les investissements : fin du déploiement de la fibre, nouveau concept pour le MuséoParc de Briennon, projet piscine...

Notre territoire est riche de la vitalité et de la diversité de ses acteurs économiques et de leurs savoirs faire qui se traduisent par un taux de chômage le plus bas du département. Pour autant, cette dynamique globale ne doit pas cacher des réalités plus fragiles dans certains secteurs dont le commerce de proximité. Nous devons donc rester vigilants et là encore dans ce domaine être très volontariste. Aussi avons-nous choisi, après avoir aménagé des zones d'activités pour des projets d'implantation ou de développement d'entreprises, de mettre l'accent sur l'accompagnement des porteurs de projets, sur l'aide à l'investissement en particulier pour les petites entreprises artisanales ou commerciales, sur l'encouragement à l'innovation, sur le suivi des jeunes en recherche d'emploi par un partenariat renforcé avec la Mission Locale. Accompagner c'est aussi préparer l'avenir et la transmission des entreprises et leur diversification. C'est ce que nous initions par une action individuelle auprès des agriculteurs de plus de 55 ans, pour enrayer la perte d'actifs agricoles et maintenir la vitalité de nos communes rurales. Une action similaire sera conduite dans les secteurs de l'artisanat et du commerce, car trop souvent des emplois sont perdus faute d'anticipation de transmission ou d'évolution d'activité.

Préparer l'avenir c'est encore s'engager dans un plan climat, démarche qui peut paraître abstraite ou théorique et qui pourtant peut se décliner concrètement. Il s'agit bien de s'adapter aux changements climatiques, de réduire nos consommations d'énergie ou nos productions de gaz à effet de serre, autrement dit de promouvoir des incitations pour de l'habitat et des modes de chauffage économes, de faire évoluer nos modes de production, de déplacement, de consommation. C'est un travail de longue haleine et qui suppose l'engagement non seulement des élus mais aussi des citoyens et acteurs économiques ou associatifs.

Nous nous engageons aussi sans relâche pour maintenir et développer la cohésion et le lien social et intergénérationnel sur notre territoire, en ne laissant personne sur le bord de la route. Là est la finalité de la convention territoriale globale signée avec la Caisse d'Allocations familiales qui mobilise de nombreux acteurs institutionnels et associatifs et nous conduit à réfléchir et engager des actions sur des domaines variés ayant trait au logement, à la jeunesse, à la formation, à l'emploi, aux personnes âgées, à la fracture numérique, au désengagement des services publics...

Toutes ces actions sont possibles car notre territoire a su garder une taille humaine qui permet un travail de proximité, une réactivité, des liens de confiance et de partenariat que nous devons préserver et cultiver.

René VALORGE



## Programme culturel

Retrouvez le détail du programme culturel téléchargeable sur notre site internet [www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com) ou à l'office de tourisme du Pays de Charlieu-Belmont - Tél. : 04 77 60 12 42 - email : [contact@charlieubelmont-tourisme.com](mailto:contact@charlieubelmont-tourisme.com)

Pour suivre toute l'actualité de Charlieu-Belmont Communauté : [www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com)

# Les finances de notre intercommunalité

Dans un contexte budgétaire rendu difficile par la baisse des dotations de l'Etat de ces dernières années, Charlieu-Belmont Communauté investit sans augmenter ses taux d'impositions.

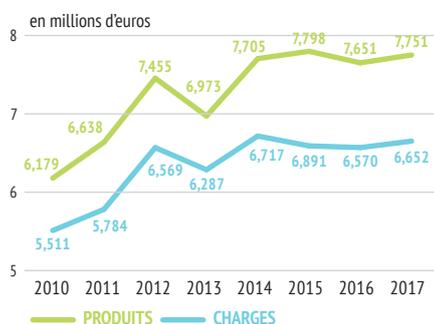
## 1 Dépenses maîtrisées et recettes valorisées

Si l'on compare nos ressources 2018 par rapport à 2014, la Contribution au Redressement des Finances Publiques de l'Etat (CRFP) et la perte du Fond de Péroréation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) représentent à elles seules une perte sèche de 856.000 € !

**C'est grâce à une sévère maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et à une bonne valorisation de nos ressources que nous pouvons dégager chaque année une capacité d'autofinancement importante. Pour les mêmes raisons, nos taux d'imposition sur les particuliers et sur les entreprises n'augmentent pas et se situent parmi les plus bas du département.**

Nos charges et nos recettes de fonctionnement sont stables depuis 2014 alors que les dotations de l'Etat ont fortement baissé et que nous devons assurer des dépenses nouvelles comme l'instruction des demandes d'urbanisme pour laquelle la Communauté de Communes a dû créer le service dédié avec les communes.

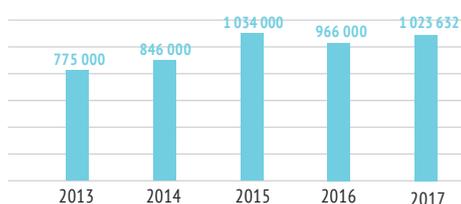
### Produits et charges tous budgets



**Exemple de cette recherche permanente d'économie :** en 2017, la reprise en gestion directe de la facturation de la redevance des déchets ménagers a permis d'absorber la hausse des coûts de traitement des ordures ménagères.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement nous permet de conserver un bon niveau d'autofinancement.

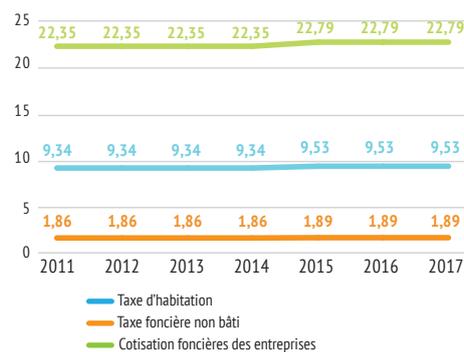
### Capacité d'autofinancement nette



## 2 Taux d'impositions stables

Grâce au dynamisme de nos bases, les taux d'imposition des ménages et des entreprises sont parmi les plus bas du département et restent stables alors que contrairement à la plupart des intercommunalités, nous ne prélevons aucune taxe sur le foncier bâti.

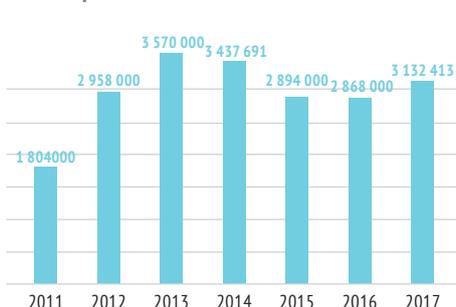
### Taux de fiscalité



## 3 Investissement en hausse

**Pour assurer un maximum de services à la population et accompagner les entreprises de notre territoire,** nous investissons beaucoup : installation de prises Très Haut Débit sur tout le territoire, aménagement de zones artisanales et construction d'ateliers partagés, création d'une maison médicale à Charlieu, installation d'un cabinet dentaire à Belmont, création d'une Voie Verte "Pouilly-sous-Charlieu / Charlieu", projet de rénovation complète du Muséo Parc du Marinier à Briennon,...

### Dépenses d'investissement consolidées



## 4 Un endettement limité

Nous investissons beaucoup tout en conservant un endettement supportable pour 3 raisons majeures :

- Le niveau de notre capacité d'épargne est important.
- La valorisation de nos projets auprès de nos partenaires financiers (dont l'Etat, le Département, la Région, et l'Europe). Exemple : la 1<sup>ère</sup> tranche de la voie verte cofinancée à hauteur de 58%.
- L'arrivée à échéance de nombreux emprunts qui vient compenser les emprunts nouveaux liés à la fibre optique.

### Ratio endettement

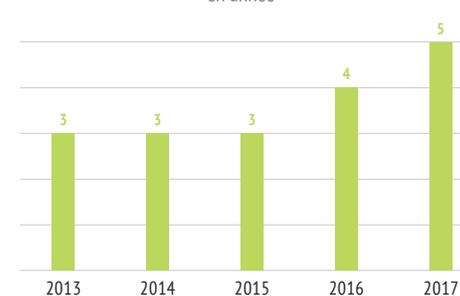
(annuité sur produits nets de fonctionnement)



Charlieu-Belmont Communauté est aujourd'hui capable de rembourser sa dette en 5 années.

### Durée remboursement de dette

en année



## 5 Conclusion

**Nous aurions pu subir passivement la baisse des dotations de l'Etat en limitant nos investissements et nos services à la population, ou en augmentant nos taux d'imposition.**

**En recherchant de manière constante à limiter nos dépenses de fonctionnement, nous avons réussi à conserver une excellente capacité d'épargne pour financer nos projets et assurer ainsi le meilleur service à la population et aux entreprises du territoire sans alourdir les impositions.**



# La Convention Territoriale Globale : pour et avec la population !

Après 18 mois de travail, la Communauté de Communes a signé une convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire le 22 mars dernier pour une période de 4 ans.

## Retour sur le travail effectué :

Un diagnostic partagé a fait ressortir les atouts et les faiblesses du territoire :

- un territoire à taille humaine favorable aux échanges et à la proximité,
- des indices de précarité faibles mais concentrés dans la ville centre,
- une population aux revenus modestes moins touchée par le chômage que le département grâce à un réseau de PME et d'artisans-commerçants,
- une jeunesse bien formée attachée à son territoire mais peu mobile,
- une vie associative riche et dynamique mais dont les bénévoles peinent à se renouveler,
- l'absence de tensions entre offre et demande de logements mais un parc de résidence principale ancien à adapter notamment par rapport au vieillissement de la population et par rapport à la consommation énergétique,
- des services publics et médicaux présents mais inégalement répartis...

A partir de ce diagnostic, 3 axes de travail ont été validés par le conseil communautaire de juillet 2017 :

- réfléchir à une politique d'action sociale
- adapter et coordonner les services à la population
- poursuivre et développer la rénovation des logements

Ces 3 axes ont fait l'objet d'un approfondissement en groupes de travail réunissant tous les acteurs du territoire concernés par les thématiques afin de déterminer des fiches actions et des chefs de file pour les conduire : le département, l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), les associations caritatives, les espaces de vie sociale, la fédération d'éducation populaire, les services de Charlieu-Belmont Communauté, les CCAS (Centre Communale d'Action Sociale), les associations de jeunesse, les lycées, la Mission Locale, la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), la Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), la MSA (Mutualité Sociale Agricole) ...

Ces partenaires se sont fortement impliqués et se sont portés volontaires pour poursuivre le travail sur les fiches actions.

## Et maintenant ?

On ne sait aujourd'hui quelles actions concrètes sortiront du travail des prochains mois, il est difficile de présager si telle ou telle fiche action sera ou non suivie d'effet et jugée au final opportune. Mais, d'ores et déjà, ce qui paraît important et qui est l'objectif central de cette convention territoriale globale, c'est d'arrêter de se disperser et d'agir en ordre dispersé, mais au contraire de faire en sorte que pour une problématique identifiée, on mobilise et coordonne les efforts et actions pour plus d'efficacité, de réactivité et de lisibilité pour la population qui trop souvent ne s'y retrouve plus dans le maquis des démarches et des acteurs différents qui les portent. L'ambition de cette convention et au final sa réussite, se mesurera par la capacité peut-être à imaginer de nouveaux services, mais aussi et surtout à simplifier, uniformiser, rendre accessibles les dispositifs existants, et à missionner clairement des porteurs d'actions.

## Santé



... Deux objectifs qui ont motivé Charlieu-Belmont Communauté et la commune de Pouilly-sous-Charlieu à porter ou soutenir des projets d'aménagement immobiliers dans la mesure où l'implication préalable de médecins ou autres professionnels paramédicaux était déjà assurée.

## Attirer et faciliter l'installation des professionnels de la santé...

**A Pouilly-sous-Charlieu**, la commune devrait démarrer les travaux de construction d'une maison de santé dès cet été. Située Place du Marché, cette structure permettra d'accueillir quatre cabinets médicaux, un cabinet de kinésithérapie avec six salles de traitement dont une balnéothérapie et une salle de gymnastique, un cabinet d'infirmiers, un cabinet de sage-femme, un hypno thérapeute. La concrétisation finale est espérée pour le printemps 2019.

**A Belmont-de-la-Loire**, un nouveau dentiste vient de s'installer dans les bâtiments de l'ancien siège de la communauté de communes. Un partenariat a été établi avec ce professionnel originaire de la région lyonnaise qui loue aujourd'hui le rez-de-chaussée du bâtiment réaménagé par Charlieu-Belmont Communauté. Des démarches, qui peinent à aboutir, sont toujours en cours avec des partenaires privés (recherche de deux médecins salariés) pour accueillir à l'étage un centre de santé.

**A Charlieu**, les travaux de la maison médicale, portés par Charlieu-Belmont Communauté, viennent de se terminer et les médecins du cabinet du Sornin disposent désormais de locaux plus spacieux, accessibles et opérationnels. Mise à disposition du cabinet de groupe dans le cadre d'un bail professionnel, cette maison médicale, animée par une équipe de jeunes praticiens dynamiques, représente un atout certain pour attirer de nouveaux professionnels désirant s'installer.

Par ces diverses démarches, les élus cherchent à lutter contre le phénomène de désertification médicale qui touche de nombreux territoires ruraux. Mais en se faisant ambassadeur de notre territoire, doté de réelles qualités de vie et d'une large offre de services et de loisirs, chacun de nous, en sensibilisant notre entourage, peut aussi être acteur de cette reconquête.

# Charlieu-Belmont Communauté à vos côtés pour vos projets !



Depuis la mise en place de la loi dite NOTRe, qui a réformé le fonctionnement des collectivités et plus particulièrement transféré la compétence du développement économique des Départements vers les régions et les EPCI, Charlieu-Belmont Communauté a mis en place des lignes budgétaires qui permettent d'apporter des aides financières, mais aussi des accompagnements avec différents partenaires qui sont en mesure d'apporter leurs expertises et leurs contributions.

Le détail de chacune d'elles vous est présenté, ainsi que des exemples concrets.

Cet effort, une nouvelle fois, montre tout l'intérêt que porte notre collectivité à l'ensemble des acteurs économique de son territoire et vient en complément des offres foncières sur les différentes zones d'activités aménagées par cette dernière. La diversité de l'activité et de ses filières est une véritable richesse en termes d'emploi.

La cellule économique reste à votre disposition, une question, un renseignement n'hésitez pas à contacter Candice Fridenberg.

## Candice Fridenberg :

Tél. : 04 77 69 36 13 ou 06 81 03 78 44

Email : [candice.friedenberg@charlieubelmont.com](mailto:candice.friedenberg@charlieubelmont.com)

## Dispositif d'aide aux projets labellisés par un pôle de compétitivité

Dans le cadre du fond unique interministériel (F.U.I) qui permet de soutenir des entreprises dans leur projet d'innovation, Charlieu-Belmont Communauté a créé en 2016 un fonds de soutien à destination des entreprises du territoire labellisées par un pôle de compétitivité, et s'engageant dans une démarche de recherche et de développement. En février dernier, la collectivité a ainsi accordé une subvention de 20.000 € et signé une convention de financement avec l'entreprise Les Tissages de Charlieu, pour accompagner le projet collaboratif "Plug and wet". Ce système innovant d'humidification et de capture de bourres intégrés aux métiers à tisser industriels est soutenu par le pôle de compétitivité des textiles et matériaux souples en Rhône-Alpes, Techtera.



Interview avec Éric Boël,  
dirigeant de l'entreprise  
Les Tissages de Charlieu

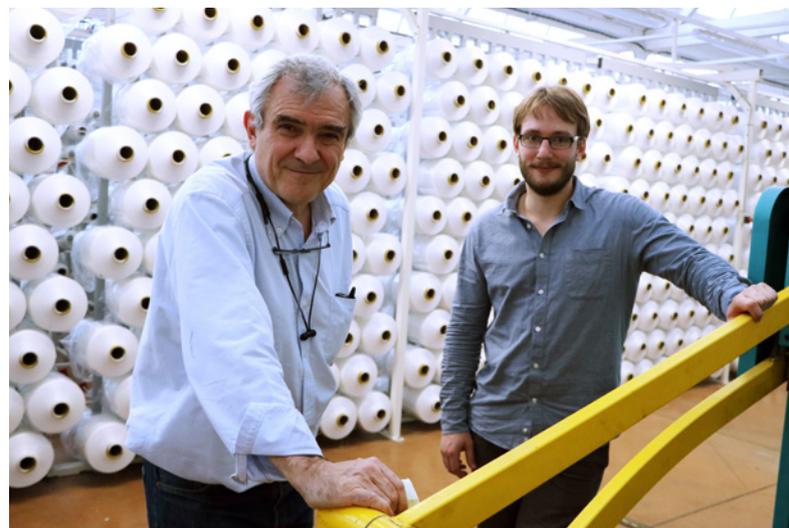
### Contact :

Les Tissages de Charlieu, 34 rue Dorian,  
42 190 Charlieu.

Tél. : 04.77.60.00.44

Email : [info@ltc-jacquard.com](mailto:info@ltc-jacquard.com)

Site internet : [www.ltc-jacquard.com](http://www.ltc-jacquard.com)



Éric Boël, dirigeant des Tissages de Charlieu, avec Antoine Vaesken, responsable de la recherche et du développement, en charge du projet "Plug and wet"

### En quoi consiste concrètement le projet "Plug and wet" ?

*Il s'agit d'un système d'humidification intelligente et auto-apprenante. Dans le tissage, l'humidification des fibres est un facteur fondamental pour le rendement des métiers à tisser. De nos jours, les entreprises utilisent de nombreuses matières qui chacune nécessitent différents taux d'humidité. Le système que nous développons permettra une humidification optimale au niveau de chaque bobine de fil. Le logiciel sera capable de remonter les informations sur le rendement et ainsi d'accroître, ou diminuer, automatiquement le taux d'humidification en amont. Unique au monde, ce système sera un outil extraordinaire puisqu'il permettra non seulement d'améliorer la productivité mais aussi de diminuer les consommations d'eau et d'énergie pour un tissage performant. Une fois ce système mis en place, nous prévoyons d'augmenter ici aux Tissages de Charlieu notre rentabilité de plus de 20%, et de générer ainsi un gain de productivité de + 8 % de notre chiffre d'affaires, soit un million d'euros annuel. Ceci résulterait en la création de trois ou quatre emplois supplémentaires.*

### A quel stade de développement en êtes-vous exactement ?

*Ce projet collaboratif, mené en collaboration avec deux laboratoires issus des universités de Starsbourg et Lyon, l'école d'ingénieurs textiles Itec de Roanne, deux collègues tisseurs de Coublanc et de Montchal, et des fabricants de matériel, a débuté en 2016. Nous testons actuellement les premiers prototypes afin de vérifier et d'améliorer le système. L'objectif est que le système soit opérationnel, efficace et reproductible dans deux ans et demi. Nous investissons dans ce projet de recherche et de développement à hauteur de 232.867 € et sommes donc bien accompagnés par Charlieu-Belmont Communauté, l'Etat et la Région.*

### Quels seront les marchés visés ?

*Le système sera exclusivement réservé pendant cinq ans aux entreprises de tissage françaises. Passée cette période d'interdiction que nous avons convenue avec les sociétés chargées de sa commercialisation, il pourra être disponible dans le reste du monde.*

## Dispositifs d'accompagnement et d'aide au développement des commerces et des petites entreprises

Dans sa volonté de développer l'organisation commerciale et artisanale sur son territoire, et d'accompagner et favoriser les conditions de réussite des porteurs de projets en phase de création et de reprise d'activités économiques, Charlieu-Belmont Communauté a décidé de renforcer ses dispositifs d'accompagnement. Deux types sont proposés : l'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et l'attribution de prêts d'honneur via l'association Initiative Loire.

Le premier dispositif s'inscrit dans la continuité de l'OCMMR (opération collective de modernisation en milieu rural) qui s'est achevé fin 2017. Il a pour objectif d'aider par une subvention d'investissement, les très petites entreprises inscrites au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, à s'installer ou à se développer dans un point de vente accessible au public. Sont éligibles les investissements liés à la rénovation des vitrines (mise en accessibilité, travaux de valorisation), à l'achat d'équipements de sécurisation (alarme, rideau métallique, caméra), à l'amélioration des performances énergétiques (isolation, chauffage, éclairage) ou l'acquisition de matériels neufs ou d'occasion.

Charlieu-Belmont Communauté subventionne les investissements à hauteur de 10% et ainsi permet l'octroi d'une aide complémentaire de la Région de 20%. Le plafond des dépenses éligibles s'élève à 35000 €.

Chaque dossier est réalisé avec les chambres consulaires concernées, puis soumis à l'acceptation des élus du bureau communautaire.

Depuis 2017, Charlieu-Belmont Communauté a signé un partenariat avec Initiative Loire, une association qui vise à aider et accompagner les porteurs de nouveaux projets ou de reprises de petites entreprises dans le département, grâce à l'attribution de prêts d'honneur à taux zéro à titre personnel, sans frais, sans intérêt ni garantie, destinés à conforter leurs apports personnels. Depuis sa création en 1996, Initiative Loire a ainsi accompagné plusieurs milliers de projets dans la Loire, dont 193 sur le territoire de Charlieu-Belmont à hauteur de 1.265.000 €. Des permanences d'accueil de l'association sont organisées au siège de la communauté de communes depuis trois ans. Dans le cadre de ce partenariat, il a été convenu que Charlieu-Belmont Communauté apporte à Initiative Loire une subvention annuelle de 11.600 €, afin d'abonder au fonctionnement de l'association mais aussi contribuer au fonds de prêt d'honneur "classique" attribué aux porteurs de projets retenus. En complément de ce partenariat, une nouvelle convention a été signée fin

2017 pour trois ans avec Initiative Loire, permettant la mise en place d'un système spécifique intitulé "prêt d'honneur Charlieu-Belmont Communauté". Prenant aussi la forme d'un prêt à taux zéro personnel, sans intérêt ni garantie, toujours avec pour requis d'avoir contracté un prêt bancaire complémentaire, celui-ci s'adresse aux petites entreprises commerciales et artisanales du territoire, non suivies au départ par Initiative Loire, mais réalisant un investissement en création, reprise ou développement. La dotation apportée par Charlieu-Belmont Communauté à Initiative Loire pour ce prêt d'honneur spécifique, s'élève à 10.000 € pour l'année 2018, reconductible en 2019 et 2020.

### Pour plus de renseignements

sur les modalités de ces dispositifs d'accompagnement proposés par Charlieu-Belmont Communauté, merci de contacter

Candice Friedenberg,  
chargée des affaires économiques

9 place de la Bouverie, 42 190 Charlieu.

Tél. : 04.77.69.36.13 / 06.81.03.78.44.

E-mail : [candice.friedenberg@charlieubelmont.com](mailto:candice.friedenberg@charlieubelmont.com)



### Interview Alexis Hamelin, gérant de la boutique médiévale "La Vieille Échoppe"

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018, le territoire de Charlieu-Belmont s'est doté d'un nouveau commerce insolite avec l'ouverture en plein cœur de Charlieu de la "Vieille échoppe". Cette boutique unique et inédite qui fait la part belle au Moyen-âge et aux savoir-faire locaux est géré par Alexis Hamelin.

## Dispositif d'aide aux commerces de proximité.

### Quel est le concept de votre boutique ?

*Etant passionné d'histoire, j'ai décidé de jouer à fond sur l'identité médiévale de Charlieu et son patrimoine exceptionnel. Il s'agit donc d'une boutique où le maître mot est : médiéval, avec de la décoration, des accessoires, de la costumerie et des jeux de société atypiques. Je valorise aussi les savoir-faire locaux en accueillant les créations d'une dizaine d'artisans, toujours sur le thème du Moyen-âge. Je vends aussi des articles souvenirs de Charlieu et j'ai même aménagé un point d'eau gratuit à destination de tous les touristes, et en particulier des pèlerins de Compostelle. Ils peuvent sans aucune obligation se reposer un moment, remplir leur gourde, recharger leurs téléphones et profiter du wi-fi.*

### Quelles démarches avez-vous menées pour concrétiser votre projet ?

*Ce projet a pris plus d'un an à se réaliser. J'ai été suivi dès le départ par la chambre de commerce, et j'ai pu bénéficier du dispositif mis en place par Charlieu-Belmont Communauté et Initiative Loire. Après passage devant un jury de professionnels, j'ai ainsi pu obtenir un prêt d'honneur de 6.000 €, à taux zéro, sans intérêt ni frais. Une aide non négligeable qui m'a permis de financer la moitié des travaux nécessaires pour la boutique.*

### Outre l'aspect financier, quels ont été les avantages de cet accompagnement ?

*Monter puis défendre mon dossier devant la commission de professionnels, avec aussi bien des anciens commerçants que des banquiers, des comptables ou des assureurs, m'a permis de vérifier la viabilité de mon projet. C'était un peu comme le grand oral du baccalauréat. Cela m'a vraiment rassuré, d'autant plus que la commission s'est montrée très réactive en me donnant une réponse favorable très rapidement. Ensuite, le fait justement d'avoir l'aval et le soutien d'Initiative Loire, par le biais de ce prêt d'honneur, m'a offert davantage de crédibilité auprès de la banque. Il a servi de garantie et a largement plaidé en ma faveur, en prouvant que mon projet était mûrement réfléchi.*

### Contact :

"La Vieille Échoppe", place Saint Philibert,  
1 rue Grenette, 42 190 Charlieu.

Tél. : 06.14.33.26.54.

Email : [contact@lavieilleechoppe.fr](mailto:contact@lavieilleechoppe.fr)



Interview de Sophie Douillon, conseillère territoriale pour la chambre d'agriculture de la Loire, en charge de l'étude technique "dynamique des emplois agricoles sur le territoire de Charlieu-Beimont"



## Dispositif pour favoriser le maintien de la dynamique agricole du territoire

Forte d'un paysage façonné par l'agriculture et convaincue que l'activité agricole doit demeurer une composante de l'économie de demain, Charlieu-Beimont Communauté a lancé en mars dernier un dispositif d'accompagnement en faveur de la transmission et de la cession d'exploitations agricoles. Le vieillissement important de la population agricole et la baisse alarmante du nombre de sièges d'exploitation sur le territoire entre 2000 et 2010, conjuguée à une forte diminution des emplois dans ce secteur, font que cet enjeu de transmission s'avère aujourd'hui plus que fondamental pour le maintien et la pérennité d'une dynamique agricole. Pour y répondre, Charlieu-Beimont Communauté a confié à la Chambre d'Agriculture le soin de conduire un travail de terrain avec les acteurs locaux (élus, agriculteurs, comité de développement, syndicats agricoles, centres de formation...). L'objectif de cette action proactive est à la fois de recenser les futurs cédants et les sensibiliser à la transmission et à la cession, mais aussi de favoriser l'installation de jeunes porteurs de projets sur des productions traditionnelles ou plus innovantes, aussi bien en circuits courts que sous forme sociétaire.

### Comment s'articule concrètement cette action ?

L'action s'appuie sur trois grands principes : le partage des caractéristiques et des enjeux du territoire, l'animation sur le terrain auprès des futurs cédants pour impulser une dynamique de transmission et enfin l'élaboration et la mise en place d'un plan d'actions pour développer la transmissibilité des exploitations et l'accompagnement de projets d'activités.

### Comment procédez-vous pour mener votre étude technique ?

Nous avons tout d'abord divisé le territoire en quatre secteurs distincts : celui du "Val de Loire" qui va de La Bénisson-Dieu à Vougy, le secteur "centre" qui va de St Denis-de-Cabane à Nandax, le secteur "Piedmonts" de Mars à La Gresle, et le secteur "montagne" du Cergne à St Germain La Montagne. La première étape a été d'organiser en avril, sur chacun de ces secteurs, des rencontres collectives avec les acteurs locaux, de façon à analyser la dynamique existante. Cela a permis de recenser toutes les exploitations agricoles existantes, de lister les projets individuels ou collectifs connus, et surtout d'identifier plus particulièrement les exploitants âgés de 55 ans et plus. Ces futurs cédants vont au cours des semaines sui-

vantes, être rencontrés individuellement par Dominique Thomas, conseiller de la Chambre d'Agriculture, spécialisé dans la transmission. L'objectif sera de les sensibiliser à la transmission et d'évaluer avec eux la transmissibilité de leur exploitation, par le biais d'un diagnostic personnalisé listant les points forts, les points faibles, les opportunités et les plans d'actions. Une fois ces rencontres individuelles complétées, et toutes les données de l'étude analysées, une réunion-bilan prendra place à la rentrée prochaine en présence de tous les acteurs locaux, dans le but de définir des objectifs et des actions prioritaires visant à pérenniser la dynamique agricole sur le territoire.

### Quelles actions pourraient être envisagées ?

Selon les conclusions obtenues, plusieurs types d'actions pourront être proposés, allant du regroupement du parcellaire à la visite de conseillers spécialisés, afin d'évaluer les possibilités de l'exploitation (irrigation, atelier de transformation, bâtiments, etc.) On peut aussi envisager des portes ouvertes, à la fois d'exploitations qui sont prochainement à reprendre, ou d'exploitations qui viennent d'être cédées afin de sensibiliser à la fois les cédants et les futurs installés, aux possibilités de transmission.



### Interview Baptiste Michaud, gérant de l'épicerie-café "Le P'ti Marsu"

Du haut de ses 29 ans, Baptiste Michaud ne manque pas d'ambition. Le 29 mars dernier, il a repris la gérance de l'épicerie-café "Le P'ti Marsu", située en plein centre bourg du village de Mars. Pour mener à bien son projet, le Moraillon "pure souche" a bénéficié du soutien et d'un accompagnement financier de Charlieu-Beimont Communauté. Rencontre.

## Dispositif d'aide aux commerces de proximité.

### Présentez-nous votre projet personnel ?

Etant boulanger de formation, mon souhait a toujours été de pouvoir gérer un jour mon propre commerce, ici à Mars. Je suis très attaché à mon village et au maintien des commerces de proximité. Ils sont importants pour la population, tant au niveau des services rendus que du lien social qu'ils génèrent. En ce sens, reprendre l'épicerie du village est un rêve qui se concrétise pour moi. Lorsque j'ai eu écho de cette opportunité, j'ai foncé !

### En quoi consiste votre projet commercial ?

Maintenir l'activité existante d'épicerie-multiservices ainsi que le café, et développer en parallèle une offre de service supplémentaire avec la création d'un laboratoire et d'un point de vente boulangerie. Il y a un fort potentiel, déjà au niveau local, et puis par rapport au nombre de clients potentiels qui chaque jour traversent Mars en empruntant l'axe routier Chauffailles-Roanne.

### Quelles démarches avez-vous justement entreprises ?

J'ai suivi la formation "Idéclic" qui est intégralement financée par la Région et l'union européenne et qui m'a aidé à construire mon projet professionnel. De son côté, la municipalité de Mars m'a encouragé à prendre contact avec la cellule économique de Charlieu-Beimont Communauté. Cette dernière a adhéré à mon projet et m'a beaucoup aidé en m'accompagnant sur le montage des dossiers de subventions, ainsi que sur les démarches à entreprendre avec la chambre des métiers.

### Quelles aides avez-vous obtenues ?

Dans le cadre du dispositif d'aide au commerce et à l'artisanat mis en place par Charlieu-Beimont Communauté et la Région, j'ai pu bénéficier d'une subvention d'investissement totale de 10.500 €, afin de m'aider à acheter une partie du matériel de boulangerie. J'ai aussi obtenu un prêt d'honneur de 5.000 € à taux zéro de la part de la plateforme Initiative Loire. Bénéficier de cet accompagnement privilégié et de ces aides financières m'ont permis de partir plus serein dans cette nouvelle aventure.

### Contact :

"Le P'ti Marsu", Le Bourg, 42 750 Mars.  
Tél. : 06.28.27.31.20.

# Les écoliers du territoire

## Sensibilisation à l'importance de la forêt

Afin de sensibiliser les futures générations à l'importance de la forêt sur le territoire, tant au niveau paysager, économique qu'écologique, Charlieu-Belmont Communauté a lancé un projet pédagogique auprès des écoles du secteur. Ayant pu être mise en place grâce au financement du LEADER ("Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale"), cette action a été validée pour une période de cinq ans afin que l'ensemble des écoles puisse en profiter. Pour cette année scolaire 2017-2018, ce sont les élèves du cycle 3 des écoles publiques de St Denis-de-Cabanne, Belmont et Le Cergne qui ont été retenues et qui ont donc bénéficié gratuitement d'un accompagnement expert, par des intervenants de la Ligue de l'enseignement et des professionnels de la filière bois. Cette sensibilisation pédagogique se décline en plusieurs séances, de la découverte de la forêt sur le terrain jusqu'à l'appréhension de la diversité des produits de la forêt et des métiers du bois, en passant par la valorisation du projet, avec la création d'un livret qui reprendra les connaissances acquises. Une journée de restitution en présence des trois écoles, des élus de Charlieu-Belmont Communauté et des professionnels de la filière bois s'est déroulée à l'arboretum de Belmont-de-la-Loire. En septembre prochain, le projet se poursuivra avec trois nouvelles écoles concernées : Villers, Jarnosse et Sévelinges.



Les élèves de CM1 de l'école de St Denis-de-Cabanne qui ont pris part au projet

### Interview Virginie Dargère et Florence Robin, enseignantes en cycle 3 à St Denis-de-Cabanne

#### Pourquoi avoir décidé d'inscrire vos élèves dans ce projet de sensibilisation ?

*Nous avons trouvé ce projet très pertinent car la thématique du bois n'est pas forcément abordée dans le cadre des programmes scolaires. Nous sommes dans un territoire très boisé où la culture du bois est très importante, mais finalement bien trop méconnue des élèves. Grâce à l'expertise des intervenants et leurs compétences pédagogiques, les enfants ont pu se familiariser avec ce milieu forestier, comprendre comment l'homme exploite la forêt et apprécier la diversité de ses produits. Ce projet est aussi intéressant car il permet ensuite une approche transversale avec l'apprentissage de compétences multiples, de la géographie à la connaissance de l'environnement en passant par la science. De plus, il s'inscrivait parfaitement dans notre projet d'école portant cette année sur l'écocitoyenneté. Enfin, le fait que cette action soit intégralement prise en charge financièrement par Charlieu-Belmont Communauté était un vrai plus.*

#### Concrètement, comment se sont déroulées les séances ?

*Quatre séances ont été organisées, à l'extérieur et en classe. La première a pris place dans les bois de Belmont, sous la forme d'ateliers sensoriels pour comprendre la différence entre une forêt "naturelle" et une forêt "plantée", et découvrir les différentes essences d'arbres. Les deux séances suivantes, en classe, ont permis aux élèves d'en savoir plus sur les propriétés du bois, son exploitation et sa transformation. Ce fut aussi l'opportunité de faire connaissance avec tous les métiers liés à la forêt ainsi que les outils et équipements utilisés par les professionnels. Enfin, la dernière séance a vu les élèves aller à la rencontre des entreprises Chassignol et Morera à Belmont-de-la-Loire. Pour finaliser ce projet, nous avons décidé avec les deux autres écoles impliquées, de tous nous retrouver à Belmont pour une journée ludique, afin de partager les connaissances acquises et s'adonner à d'activités en lien avec le thème du bois et de la forêt.*

#### Ce projet a-t-il répondu à vos attentes ?

*Oui, les enfants ont bien adhéré et ont beaucoup appris. Ce projet a su éveiller leur curiosité et leur a permis de porter désormais un regard différent sur la forêt.*

Dans les bois de Belmont-de-la-Loire, les élèves ont découvert le milieu forestier par les biais d'ateliers sensoriels. Ils ont pu notamment toucher les arbres et écouter les sons des bois.



Un projet qui a fait l'unanimité auprès des élèves.

Voici une sélection de leurs commentaires :

*"Nous avons bien aimé aller dans la forêt pour reconnaître tous les arbres"*

*"Nous avons appris que les arbres avaient plusieurs âges, certains sont très vieux, ils peuvent avoir jusqu'à mille ans !"*

*"En classe on a fait des expériences avec le bois et c'était trop bien !"*

*"On a découvert qu'avec le bois on pouvait faire plein de choses avec, qu'on pouvait le transformer et fabriquer plein d'objets"*

*"On a regardé plein de feuilles différentes et après on devait retrouver à quels arbres elles appartenait"*

## Le Pont Bascule

Depuis le mois de Mai 2017, le pont bascule zone d'activités des Beluzes à Pouilly-sous-Charlieu a subi des améliorations pour répondre aux besoins des usagers.

Ce lieu est maintenant accessible 24h/24 et muni d'un terminal de paiement par carte bancaire. Un abonnement peut être souscrit auprès de la communauté de communes au 04 77 69 03 06, la facturation se fait trimestriellement et une réduction de 10% est accordée. Vous pouvez peser des chargements allant jusqu'à 60 tonnes.



# La stratégie territoriale du Plan Climat actée !

Pour répondre aux défis environnementaux du territoire et atteindre les objectifs nationaux fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) déclinés à l'échelle régionale par le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE), le conseil communautaire a délibéré, le 15 mars dernier, sur la stratégie territoriale du Plan Climat Air Énergie Territorial.



Ainsi, tous les acteurs privés et publics sont concernés et invités à se mobiliser pour la mise en œuvre de cette démarche vers la transition énergétique.

## 6 orientations ont été retenues :

- Améliorer la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine public et privé ;
- Développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et promouvoir les véhicules électriques et/ou moins consommateurs ;
- Encourager les productions biosourcées, optimiser l'usage des produits issus de la filière bois en circuits courts (bois d'œuvre, bois énergie...) et renforcer le stockage carbone ;
- Développer les énergies renouvelables ;
- Adapter l'organisation et la politique du territoire (communauté de communes et communes), et accompagner les changements des pratiques via la mobilisation des acteurs ;
- Aménager le territoire (communauté de communes et communes) dans la logique d'un espace résilient aux effets du changement climatique.

**6 ateliers de concertation** se sont tenus du 23 au 27 avril avec les différents acteurs du territoire - habitants et acteurs socio-culturels ; artisans-commerçants ; industriels ; collectifs (agents et élus) et acteurs institutionnels ; agriculteurs ; professionnels de la forêt - en vue de co-construire le futur programme d'actions qui sera délibéré à la rentrée 2018. À travers ces échanges, très fructueux, de nombreuses idées ont émergé et des pistes d'actions fédératrices ont été identifiées. Certains participants se sont d'ores et déjà portés volontaires pour accompagner la communauté de communes dans l'animation de ce projet de territoire.

Parallèlement, un travail sur l'état initial environnemental du territoire a été conduit par un stagiaire en 5ème année de l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers. À l'issue de ce diagnostic, l'Évaluation Environnementale Stratégique du Plan Climat sera réalisée dans les prochains mois afin d'analyser la stratégie et le futur programme d'actions et mesurer ainsi concrètement les impacts de la politique publique menée par la communauté de communes.

Pour toutes questions relatives au PCAET,

Tél : 04 77 69 35 59

Email : francoise.bouchat-beharelle@charlieubelmont.com

## Installation d'une borne de recharge

pour véhicules électriques, place de la Bouverie à Charlieu

En décembre dernier, Charlieu-Belmont Communauté a adhéré à la compétence optionnelle IRVE "infrastructure de recharge pour véhicules électriques" du SIEL (Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire), autorité organisatrice de la distribution en énergie assurant un rôle pivot à l'échelle départementale dans la mobilité électrique, et a décidé d'implanter une borne de recharge pour véhicules électriques place de la Bouverie, qui est opérationnelle depuis fin juin.

Ainsi, via le SIEL, la communauté de communes a bénéficié d'une aide de l'ADEME de 50% sur le coût d'installation de la borne de recharge. Quant au coût d'exploitation, il est assuré par le SIEL cette année et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les charges seront partagées entre le SIEL et la Communauté de communes. Le coût de la recharge pour l'utilisateur sera de 1.80€ TTC/h à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018, avec une facturation à la minute soit 0.03€ TTC/min de recharge.



Mobiloire, réseau public, est entièrement géré par le SIEL : maintenance préventive, maintenance curative, supervision des bornes, gestion de l'énergie, gestion de la télécommunication des bornes, gestion des usagers. Il est prévu pour être compatible avec les autres réseaux présents sur les départements voisins et notamment le réseau Eborn. Ainsi, les usagers pourront utiliser la même carte d'abonnement. Chaque station comprend deux points de charge permettant à deux véhicules de se recharger simultanément, et chaque point de charge propose une prise domestique pour la recharge lente et une prise de type 2 pour une recharge accélérée. Il faut compter en moyenne 1h30 pour recharger complètement une voiture dont la batterie serait totalement vide (variable selon le véhicule). Ces bornes "made in 42" sont fabriquées par ATOMELEC, entreprise située à St-Bonnet-le-Château dans le département de la Loire.

Pour géolocaliser les bornes et leur état, réserver une borne de recharge, créer un compte utilisateur, demander un badge ou encore suivre vos consommations vos factures, réservez un point de charge... allez sur [www.mobiloire.fr](http://www.mobiloire.fr)

## Création d'une plate-forme solaire

dernière génération, pour vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet d'énergie solaire en toiture !

Charlieu-Belmont Communauté, engagée dans une démarche de transition énergétique à travers l'élaboration de son PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), a fait appel par l'intermédiaire d'ALEC 42 (Agence Locale de l'Énergie du Département de la Loire) à la start-up In Sun We Trust pour mettre à disposition **des habitants et des entreprises une plateforme solaire opérationnelle depuis fin mai** afin d'encourager les projets d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture.

Notre territoire bénéficie d'un ensoleillement important (2144 h d'ensoleillement en 2017, ce qui est supérieur à la moyenne nationale), il est donc pertinent de mettre à profit ce potentiel solaire pour permettre à chacun de réduire sa facture d'électricité, devenir plus autonome et ainsi préserver la planète.

Ce service simple, gratuit et accessible à tous vous permet en quelques clics de tester en ligne le potentiel solaire de votre toiture grâce à une technologie innovante, de connaître le coût de votre futur investissement et les revenus générés par votre installation, d'avoir un accompagnement personnalisé pour concevoir le projet qui vous correspond, d'être en contact avec des installateurs soigneusement référencés labellisés QualiPV, Qualifelec, Qualibat ayant des pratiques conformes à la charte qualité de In Sun We Trust. Le cadastre solaire est donc un outil gratuit astucieux vous permettant à la fois d'éviter les arnaques et de savoir si votre toiture est adaptée.



Rendez-vous sur

<https://loire.insunwetrust.solar> pour passer au renouvelable en toute confiance !

Vous voulez aller encore plus loin et réduire l'ensemble des consommations énergétiques de votre logement ? Rénov'actions 42, le service public de la rénovation énergétique vous accompagne gratuitement dans votre projet.

Contact :

<http://www.renovactions42.org/>

Tél : 04 77 41 41 25





## La piscine de plein air prend une dimension intercommunale

Après plusieurs mois de réflexions et d'échanges entre les 25 communes de l'intercommunalité le transfert de la piscine de plein air située à Charlieu a été validé au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ainsi, la saison estivale 2018 pour cet équipement unique sur le territoire sera accompagnée de quelques nouveautés.



**Eric FARABET,**  
chef de bassin

Educateur principal des activités physiques et sportives, titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif aux Activités de Natation. Employé par la ville de Charlieu, il sera entre juin et septembre le chef de bassin de la piscine intercommunale. Fort de 30 années d'expérience, Eric FARABET encadrera 2 autres maîtres-nageurs cet été. Avec son équipe, il proposera des cours de natation (en matinée et selon disponibilité) et des cours d'aquagym les mardis et vendredis de 13h15 à 14h00. "La piscine de Charlieu offre un cadre idéal dans un environnement verdoyant (avec un espace engazonné) tout proche du camping et non loin du centre-ville et de ses commerces. Le lieu est propice à une fréquentation familiale où chacun peut venir y pratiquer de la natation sportive, une activité de bien-être et détente ou encore tout simplement s'amuser, apprendre et découvrir la natation".

### Tarifs 2018 :

Un tarif unifié pour tous les habitants du territoire de Charlieu-Belmont Communauté

- Plein tarif à partir de 13 ans : 2.50 €
- Enfants (2 à 12 ans) et tarif unitaire pour les centres de loisirs : 1 €
- Abonnement juillet/août à partir de 13 ans : 40 €
- Carte nominative 10 entrées à partir de 13 ans : 20 €
- Abonnement juillet/août pour enfants (2 à 12 ans) : 23 €
- Carte nominative 10 entrées enfants (de 2 à 12 ans) : 8 €
- Cours de natation : 10 €
- Cours d'aquagym : 10 €

Gratuité pour les moins de 2 ans.

Gratuité pour les résidents des campings municipaux de Charlieu, Pouilly-sous-Charlieu et Belmont-de-la-Loire (sur présentation d'un justificatif)

Cette année la caisse sera équipée d'un terminal de paiement bancaire.

### Horaires 2018 :

- Ouverture à partir du 16 juin les week-ends
- Ouverture en continu du 7 juillet et jusqu'au 2 septembre inclus
- Si la météo le permet ouverture jusqu'à 20h00 les 13 juillet et 14 août.
- Du lundi au vendredi 10h30 à 13h30 et 14h30 à 19h
- Samedi et dimanche : 10h30 à 19h
- Jours fériés travaillés

**Venez nombreux vous rafraîchir, plonger ou vous détendre à la piscine intercommunale, accès rue Riottier à Charlieu.**



Pour tout renseignement, contactez la Communauté de communes :

Tél. : 04 77 69 03 06

## Lancement d'une étude préalable à la construction d'une nouvelle piscine couverte intercommunale à vocation sport loisirs !

Depuis mai 2017, un groupe projet travaille plus spécifiquement sur le devenir à moyen terme de la piscine de plein air de Charlieu. Un sondage a d'ailleurs été réalisé à l'été 2017 auprès des usagers de la piscine, des touristes et des hébergeurs du territoire afin de recueillir leurs attentes et besoins. Des visites de sites ont aussi été organisées afin de comprendre les enjeux d'organisation d'un équipement couvert, appréhender les clefs d'une bonne maîtrise des coûts de fonctionnement, identifier les activités et les animations pertinentes, le matériel adapté et relever les points de vigilance.

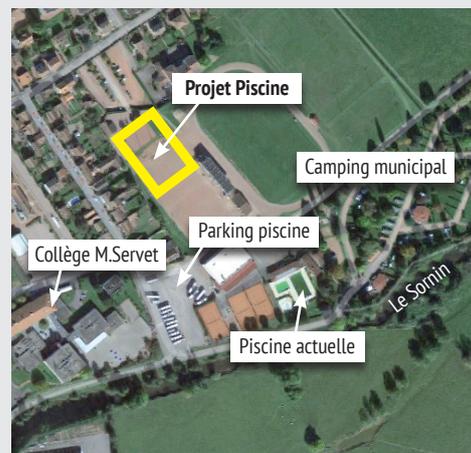
L'équipement actuel bien qu'opérationnel pour l'été ne répond plus aux attentes et besoins des usagers, de plus d'un point de vue urbanistique aucun réaménagement n'est possible (du fait de la zone inondable). C'est pourquoi un autre site tout proche (rectangle jaune sur plan ci-contre) a été pressenti pour accueillir le nouvel équipement structurant pour le territoire.

En effet, il a été unanimement convenu par l'Assemblée des Maires qu'un tel équipement devrait notamment répondre à 4 enjeux identifiés comme prioritaires :

- Permettre l'apprentissage de la natation pour les scolaires des 30 écoles élémentaires et des 2 collèges du territoire,
- Maintenir et développer une activité de loisirs unique sur le territoire car les 2 piscines couvertes les plus proches se situent à Cours-la-Ville et Roanne, hors du périmètre communautaire,
- Considérer le potentiel d'attractivité touristique de l'équipement à proximité du camping municipal et d'une future voie verte dont l'ouverture est programmée cet été,
- Conforter un équipement accessible socialement.

Depuis mars, la communauté de communes approfondit la définition du futur projet de construction d'une nouvelle piscine intercommunale à vocation sport et loisirs. Les élus souhaitent proposer à la population un équipement couvert communiquant avec l'extérieur pendant la période estivale qui soit à la fois sobre, fonctionnel et exemplaire en matière d'économies d'énergie et de matériaux utilisés.

Dans ce cadre un programmiste vient d'être recruté et à l'issue de sa mission les élus se positionneront début 2019 sur la suite ou non à donner à ce projet.



# La ligne d'arrivée est franchie pour la voie verte !



C'était une priorité des élus communautaires pour ce mandat et la voie verte, espérée depuis tant d'années est réalisée.

Département, communauté de communes, communes, toutes ces collectivités ont travaillé en parfaite harmonie pour tenir leurs engagements et réussir cette voie verte.

Les enjeux de ce projet étaient multiples et bénéficieront tant aux habitants du territoire qu'à son développement touristique. Cette voie verte, permet d'offrir un mode de déplacement sécurisé alternatif à la voiture individuelle pour les trajets domicile/travail, mais aussi les trajets des collégiens et des lycéens. Cet aménagement s'inscrit aussi dans le Plan Climat Air Energie Territorial visant à préserver l'environnement.

Ce nouvel axe traversant plusieurs villages privilégie de nouvelles habitudes de consommation au niveau des services et des commerces de proximité.

Cette voie offre aussi aux habitants du territoire un agréable lieu de détente, convivial, gratuit et aménagé pour tous. L'endroit idéal pour des moments en famille en toute sécurité !

L'autre enjeu est bien sûr de renforcer et diversifier l'offre touristique. La voie verte est l'une des "portes d'entrée" permettant de valoriser et de découvrir les richesses de la Communauté de Communes, son patrimoine bâti, architectural, culturel, ses sentiers de randonnée, ses savoir-faire locaux...

Ce type de projet est vecteur dans le temps aussi, de développement pour les commerçants et professionnels du tourisme et d'émergence de nouvelles activités, le retour d'expérience d'autres territoires en atteste.

Des dispositifs, comme France Vélo Tourisme, sont d'ailleurs possibles pour mettre en avant son établissement (Office de Tourisme, hébergements, loueurs et réparateurs de vélo, lieux de visite et restaurants).

Les partenaires doivent se trouver à moins de 5 Km de l'itinéraire cyclable et doivent respecter certaines conditions :

- Offrir un accueil attentionné aux touristes à vélo (informations météo, circuits...)
- Proposer des services (lavage des vélos, transfert de bagage...)
- Proposer des équipements (abri à vélo sécurisé, un kit de réparation...)



Le logo "Accueil Vélo" permet de repérer les prestataires.\*

Les beaux jours permettront à tous de profiter de cette nouvelle section de voie verte à pied, à vélo ou en rollers...

### \* Pour plus d'information

rendez-vous sur : [www.francevelotourisme.com](http://www.francevelotourisme.com)

### Rétrospective des travaux.

- Janvier 2012 : rencontre avec le Département de la Loire pour échanger sur le "projet voie verte"
- Automne 2014 à début 2015 : démantèlement et débroussaillage de l'ancienne voie ferrée
- Printemps/été 2015 : acquisition de la voie par la Communauté de Communes.
- Janvier 2015 à Janvier 2016 : étude de faisabilité
- Janvier 2017 : démarrage de la maîtrise d'œuvre
- Janvier 2018 : début des travaux
- Juin 2018 : ouverture de la voie verte

### Retour en images sur les travaux



La voie ferrée démantelée



Reconnaissance avant travaux



Terrassement de l'ancienne voie ferrée



Réalisation de la couche de fondation



Reprise d'un pont routier



Tranchée dans la RD482 en vue de la pose du pont.



## La Véloire sur le territoire du Pays de Charlieu-Belmont !

Elle propose 25 nouveaux km d'itinérance douce en site propre par un itinéraire mixte, combinant l'emprunt du chemin de halage en bordure du canal et d'anciennes voies ferrées.

En partant de Charlieu, vous pourrez facilement rejoindre Pouilly-sous-Charlieu (4,5 km) en passant par Saint-Nizier-sous-Charlieu.

À partir de là, vous pourrez soit opérer la jonction avec la voie verte bourguignonne, soit découvrir le patrimoine le long du canal et du fleuve en passant par Briennon et jusqu'au port de Roanne.

